

ASSEMBLÉE NATIONALE

15 octobre 2021

PLF POUR 2022 - (N° 4482)

Rejeté

AMENDEMENT

N ° II-AC60

présenté par

M. Larive, Mme Autain, M. Bernalicis, M. Coquerel, M. Corbière, Mme Fiat, M. Lachaud,
M. Mélenchon, Mme Obono, Mme Panot, M. Prud'homme, M. Quatennens, M. Ratenon,
Mme Ressiguié, Mme Rubin, M. Ruffin et Mme Taurine

ARTICLE 22**ÉTAT D****« Avances à l'audiovisuel public »**

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)

Programmes	+	-
France Télévisions	0	0
ARTE France	0	0
Radio France	0	0
France Médias Monde	0	0
Institut national de l'audiovisuel	0	100
TV5 Monde	0	0
Plan de défense de l'audiovisuel public (<i>ligne nouvelle</i>)	100	0
TOTAUX	100	100
SOLDE	0	

EXPOSÉ SOMMAIRE

La cure d'austérité pour tout l'audiovisuel public se poursuit cette année encore alors qu'il doit faire face à des coûts supplémentaires liés à l'épidémie de la Covid 19 et que ses recettes publicitaires ont chuté. C'est révélateur de l'image que se fait le Gouvernement du service public.

Le contrat d'objectifs et de moyens 2020-2022 de France Télévision indique que depuis 2012, l'effectif total au sein du groupe a été réduit de 1 469 ETP, soit une baisse de 14 %. En 2021, ce sont encore 395 ETP en moins qui ont été actés et ce PLF2022 entérine une baisse des crédits de 0,59 % alors que l'inflation en 2021 s'élèvera 1,8 %.

Pourtant, France Télévisions reste le premier média des Français et touche 81 % de la population en moyenne chaque semaine, quel que soit l'écran, soit près de 49 millions de personnes. Comment peut-on continuer à consacrer chaque année moins de moyens à l'audiovisuel public ? Quel mépris cela traduit-il pour les téléspectateurs ?

La stratégie fixée pour France Télévision est en totale contradiction avec une baisse drastique de ses moyens : le bleu budgétaire indique que « l'objectif est de renforcer la valeur ajoutée de ses contenus et son utilité sociale tout en s'adaptant à la révolution numérique pour s'adresser à tous les publics ».... alors que le Gouvernement coupe sans vergogne dans ses crédits et ses emplois depuis 2017. Nous n'oublions pas non plus la suppression de France O que le pacte de visibilité des outre-mer ne peut compenser.

Pour dénoncer la politique de destruction du service public de l'audiovisuel mise en oeuvre par le Gouvernement et pour respecter les règles de recevabilité financière, nous proposons dans cet amendement d'appel de transférer 100 euros des crédits et autorisations de paiement de l'action 01 du programme 845 – Institut national de l'audiovisuel vers l'action 01 d'une nouvelle ligne de programme intitulée Plan de défense de l'audiovisuel public.